



26^{es} Entretiens Jacques Cartier Colloque 21

LES INNOVATIONS SOCIALES EN MILIEU LOCAL : ESPACES DE GOUVERNANCE ET ACTEURS LOCAUX À L'ÉPREUVE DE LA GLOBALISATION ET DE LA TERRITORIALISATION

Dates : 25 et 26 novembre 2013

Lieu : Maison des Sciences de l'Homme – Alpes
1221 avenue centrale - Domaine universitaire, St Martin d'Hères, 38040 GRENOBLE

Thème du colloque :

Co-organisé par le Laboratoire de recherche en sciences sociales Pacte-Territoires et le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), ce colloque se propose de faire le point sur les enjeux et défis auxquels doivent faire face les collectivités locales, les intervenants gouvernementaux, le milieu des affaires et la société civile pour en arriver à un développement innovant où le social et l'économique convergent. Cette modalité peut être qualifiée de développement territorial pourvu qu'elle permette de favoriser l'émergence de milieux socialement innovateurs. Les différentes séances permettront d'analyser la capacité d'innovation des acteurs en milieu local dans un contexte où, d'une part, certaines prises de décision tendent de plus en plus à échapper aux collectivités locales et régionales en raison des modes de régulation globalisés et de l'importance croissante des mécanismes de décision transnationaux et, d'autre part, la territorialisation croissante de certaines politiques qui redistribue le pouvoir selon de nouvelles logiques territoriales.

Milieus concernés :

Les collectivités territoriales, les organisations de la société civile et le monde associatif, les milieux du travail, les acteurs publics et parapublics.

Sous-thèmes abordés :

Les rôles de l'État, les politiques publiques, les pratiques formelles et informelles d'innovation sociale, la place de l'économie sociale et solidaire, les ressources territoriales, la restructuration des liens sociaux, la mutation des territorialités.

Principaux axes thématiques :

- A** - Travail et communautés locales: défis et transitions
- B** - Métropolisation et territoires : des atouts économiques et sociaux
- C** - Actions publiques et co-construction des politiques
- D** - Nouvelles stratégies et modèles organisationnels innovants

Responsables scientifiques

France

- Bernard PECQUEUR, Professeur de géographie, UMR PACTE, Université Joseph Fourier, Grenoble
- Romain LAJARGE, Maître de conférences HDR en géographie et directeur du département Territoires de l'UMR PACTE, Université Joseph Fourier, Grenoble
- Kirsten KOOP, Maître de conférences en géographie, UMR PACTE, Université Joseph Fourier, Grenoble
- Sylvie DAVIET, Professeure, géographie, Université Aix-Marseille
- Claire DELFOSSE, Professeure, géographie, Université Lumière Lyon 2
- Fabienne LELOUP, Professeure, sciences politiques, sociales et de la communication, Université Catholique de Louvain à Mons

Québec

- Juan-Luis KLEIN, Professeur titulaire de géographie et directeur du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Université du Québec à Montréal (UQAM), Montréal
- Sid Ahmed SOUSSI, Professeur de sociologie, CRISES, UQAM, Montréal
- Annie CAMUS, Professeure, École des sciences de la gestion, CRISES, UQAM, Montréal
- Denyse CÔTÉ, Professeure, travail social, Université du Québec en Outaouais, Gatineau
- Frédéric HANIN, Professeur, relations industrielles, Université Laval
- Margie MENDELL, Professeure, École des affaires publiques, Université Concordia
- Martine VÉZINA, Professeure, management, HEC Montréal

INSCRIPTION AU COLLOQUE

Date limite : 24 novembre 2013

Coût : 100 € (incluant les repas du midi)

Étudiants (carte étudiante valide) : 40 € (si repas)

Étudiants (carte étudiante valide) : Gratuit (sans repas)

Inscription via le site web des Entretiens Jacques Cartier :

www.entretiens.centrejc.org/entretiens/liste_complete/Colloque21.htm

Pour de plus amples renseignements :

Québec

Téléphone : 514-987-3000, poste 8503 ou 4458

Courriel: champagne.christine@uqam.ca

France

Courriel : kirsten.koop@ujf-grenoble.fr

LUNDI 25 NOVEMBRE 2013

Accueil : 08h00

MOT DE BIENVENUE ET CONFÉRENCE D'OUVERTURE

09h00/ 10h00

Romain Romain LAJARGE, Maître de conférences, HDR en géographie, et directeur du département Territoires de l'UMR PACTE, Université Joseph Fourier, Grenoble

Juan-Luis KLEIN, Professeur titulaire de géographie et directeur du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Université du Québec à Montréal (UQAM), Montréal

Mot de bienvenue des directeurs

10h00/ 11h00

Jean-Louis, LAVILLE, Professeur, Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique, Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Les territoires de l'innovation sociale et l'économie solidaire

Pause : 11h00 / 11h30

SESSION 1 : SÉANCES PARALLÈLES

11h30/ 13h00

Séance parallèle A-1

TRAVAIL ET SYNDICALISME : PERSPECTIVES INTERNATIONALES

Bruno LAMOTTE, Maître de conférences en économie, HDR, Centre de Recherche en Économie de Grenoble, Université Pierre Mendès, Grenoble

Précarité et sécurisation des parcours professionnels : expériences de dialogue social en région Rhône-Alpes

En France un ensemble de dispositifs faisant l'objet de négociations interprofessionnelles suivies de dispositions législatives se met en place dans un concept de sécurisation des parcours professionnels. Dans le contexte de la décentralisation de la formation professionnelle, de la gestion de l'insertion sociale, les collectivités territoriales s'emparent d'outils nouveaux permettant une action locale visant à sécuriser les parcours.

L'objectif du texte est de caractériser les formes de gouvernance des actions de sécurisation qui se mettent en place. Pour cela nous proposons un bilan d'actions de SPP conduites par les partenaires sociaux en région Rhône Alpes. Trois secteurs sont analysés.

Sid Ahmed SOUSSI, Professeur de sociologie, CRISES, UQAM, Montréal

Les flux du travail migrant temporaire : impacts sur le rapport salarial, la syndicalisation et la division internationale du travail

Cette communication analyse les impacts économiques et sociaux des flux du travail migrant temporaire au Québec sur trois niveaux: la structure de l'emploi, le rapport salarial et l'action syndicale dans les secteurs d'activité affectés. L'importance croissante de ces flux et des

programmes nationaux qui les encadrent tend à les imposer comme une figure nouvelle de la division internationale du travail. Le programme des travailleurs étrangers temporaires «peu spécialisés» (PTET-PS) est l'un des plus importants au Canada. Les fonctions et statuts professionnels des travailleurs étrangers temporaires les engagent dans un rapport salarial à la fois nouveau et hybride. Cela, tant en raison de l'informalité institutionnalisée dont ce rapport fait l'objet au regard des dispositifs juridique (code du travail) et administratif (normes du travail) de la régulation du travail au Canada et au Québec, que de l'émancipation des normes internationales du travail dont bénéficient les entreprises transnationales qui recourent à ces programmes en tant que stratégies de gestion d'une main-d'œuvre à faible coût et soustraite aux rapports collectifs du travail et à la syndicalisation. Quel bilan peut-on dresser aujourd'hui de cette tendance lourde?

Séance parallèle B-1

MÉTROPOLISATION ET VILLE CRÉATIVE

Gilles NOVARINA, Professeur, et **Charles AMBROSINO**, Maître de conférences, Institut d'Urbanisme de Grenoble, Université Pierre Mendès France, UMR Pacte, Grenoble

Du cluster technologique à la ville créative

Fabienne LELOUP, Professeure, sciences politiques, sociales et de la communication, Université Catholique de Louvain à Mons

Les villes créatives une notion nouvelle pour les sciences régionales

Séance parallèle C-1

HABITABILITÉ ET DURABILITÉ DES TERRITOIRES

Romain LAJARGE, Maître de conférences HDR en géographie, directeur du département 'Territoires' de l'UMR PACTE, Université Joseph Fourier, Grenoble

La notion d'habitabilité dans les processus d'innovation sociale

Mario BÉDARD, Professeur de géographie, CRISES, UQAM, Montréal et **Sandra BREUX**, Professeure, INRS Urbanisation, Culture et Société, Montréal

Existe-t-il un mode d'habiter spécifique au périurbain – Les cas de Saint-Basile-le-Grand et McMasterville

Quelque soit son éloignement, et avant d'être « rattrapé » par les irrésistibles poussées urbaines actuelles, le périurbain était un lieu où vivaient des gens qui se l'étaient appropriés, l'avaient modulé à leur image et qui lui conféraient un sens particulier. En résultait un milieu auquel ils pouvaient s'identifier, un paysage dans lequel ils pouvaient se reconnaître et se projeter. Or ces lieux et paysages sont depuis peu tellement réinvestis de sens qu'il est pertinent de questionner les circonstances et les attentes de ce réinvestissement symbolique. Plus précisément, les lieux périurbanisés ne sont-ils pas porteurs d'un imaginaire socio-territorial « inné » devant structurer les aspirations sociales et identitaires de ceux qui viennent y résider? Peut-on ainsi faire table rase des fonctions symbolique et vocations socio-territoriale des milieux d'antan, ou plutôt que leurs habitants y conféraient alors ?

Autrement dit, alors que ces lieux périurbanisés se peuplent d'individus provenant pour la très grande majorité d'autres types de lieux (centre-ville, banlieue ou suburbain, voire rural), ces gens importent avec eux des modes vie variables et se font dès lors les vecteurs de modes d'habiter et d'imaginaires géographiques modulés par leurs vécus socio-territoriaux respectifs. Est-il dès lors possible qu'ils réalisent ensemble en ce nouvel habitat qu'ils ont choisi un même habiter? Pourquoi? Comment? Ne serait-ce pas en vertu de leur adéquation commune à la proposition d'un mode de vie déjà existant qui réponde à leurs attentes ou de leur construction collective d'un habiter commun?

Si répondre à ces diverses questions relève d'une réflexion débordant le cadre de cette seule communication, ce sont toutefois elles qui nous incitent à nous demander, avant toute chose, (1) ce qu'est le périurbain d'une part, et d'autre part, (2) si on peut véritablement l'habiter autrement que comme un lieu de substitution. Pour ce faire, nous référerons à l'étude de deux lieux proches de Montréal en pleine phase de périurbanisation, soit Saint-Basile-le-Grand et McMasterville.

Séance parallèle D-1

ENTREPRISES COLLECTIVES ET INNOVATIONS

Annie CAMUS, Professeure, École des sciences de la gestion, CRISES, UQAM, Montréal

Transformation sociale par l'innovation dans les modèles organisationnels : trois cas de travail institutionnel à l'échelle du local

Le potentiel de transformation sociale des innovations dites sociales, dont font partie les innovations organisationnelles, est mis à l'épreuve dans le processus de diffusion et d'institutionnalisation des innovations. Ce processus peut entraîner une banalisation ou une dénaturation de l'innovation et donc diluer voire faire disparaître le potentiel de transformation ou de changement social. C'est pourquoi les acteurs sont amenés à se mobiliser dans le processus d'institutionnalisation : ils vont faire du travail institutionnel. Le travail institutionnel désigne les activités des acteurs dans la création, le maintien ou la perturbation des institutions entendues comme des structures ou arrangements sociaux établis et stables (Lawrence & Suddaby 2006; Scott 2001; Jepperson 1991). Nous étudions ainsi le travail institutionnel dans trois cas d'institutionnalisation de modèles organisationnels innovants soit le cas des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) de Montréal, le cas du Conseil québécois du loisir (CQL) et le cas de QuartierHochelaga.com (coopérative de solidarité engagée dans le développement à l'échelle d'un quartier).

Danièle DEMOUSTIER, Maître de conférences en économie, directrice de l'Équipe de Socio-Économie Associative et Coopérative, Institut d'Études Politiques de Grenoble, Grenoble

ESS : de l'innovation sociale à l'innovation organisationnelle territoriale

Déjeuner : 13h00 / 14h00

SESSION 2 : SÉANCES PARALLÈLES

14h00/ 15h30

Séance parallèle A-2

FACE AU « PRÉCARIAT » : ACTIONS COLLECTIVES ET RÉSISTANCES LOCALES

Corinne GOBIN, Professeure, Université libre de Bruxelles, Bruxelles

L'Union européenne contre les droits sociaux et syndicaux, et la démocratie

Le démantèlement de l'État social de services publics a été un des objectifs premiers de la mise en place du marché intérieur et de l'Union économique et monétaire dès 1985. Entre réformes et élargissements, l'Union européenne a orienté les logiques politiques pour organiser un système concurrentiel de libre échange sans limites et de détournement des ressources socialisées vers les acteurs privés du marché. Ces logiques menacent l'existence même du syndicalisme et de l'État démocratique, tout en abolissant peu à peu le droit du travail par la remise en cause de ses fondements.

Guy ROMIER, Administrateur de Mutuelles, Grenoble

Mutuelles et précarité : une trajectoire française

Séance parallèle B-2

METROPOLISATION ET SECURITE ALIMENTAIRE

Claire DELFOSSE, Professeure en géographie, Université Lumière Lyon 2

Qualité des produits, des modes de vente et territoires à l'heure des circuits courts

Caroline BRAND, Doctorante, UMR PACTE, Université Joseph Fourier, Grenoble et
Jennifer BUYCK, Maître de conférences, UMR PACTE, Université Pierre Mendès France, Grenoble

Impact de la question alimentaire sur les structures urbaines

Manger est un acte vital, un acte de désir, un acte social (Poulain, 2002), un acte quotidien donc qui occupe une partie non négligeable de notre temps de vie puisque selon le sociologue Léo Moulin, « au cours de son existence, l'homme mange de 75 000 à 100 000 fois et consacre à cet exercice de treize à dix-sept années de sa vie ». Et pourtant cet acte si central, qui, autrefois, préoccupait quotidiennement le « maire nourricier » (Bourguinat, 2008), n'est aujourd'hui plus mis en relation avec les problématiques urbaines contemporaines.

Cette communication se propose de lever le voile sur les manifestations du fait alimentaire dans les contextes urbains européens et nord-américains. Nous pointerons d'abord les tensions socio-spatiales existantes actuellement au sein du système alimentaire en place. Nous aborderons ensuite les graines de renouvellement et de recomposition des relations entre la ville et les spatialités traditionnelles de son système alimentaire qui germent ici et ailleurs dans les sphères de la société civile et des acteurs dominants du système alimentaire. Enfin, nous reviendrons sur la paradoxale non conscience d'action des collectivités territoriales françaises sur ce sujet qui pourrait devenir le fil rouge d'autres problématiques urbaines traitées séparément aujourd'hui.

Séance parallèle C-2

ÉGALITE, POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS TERRITORIALISÉS

Cet atelier abordera les liens entre territorialité, interventions publiques décentralisées ou de proximité, et politiques en matière d'égalité. La mise en rapport de ces réalités articulées au sein d'architectures institutionnelles différentes, de sociétés aux parcours et aux dynamiques propres que sont le Québec et la France permettront la mise en lumière des nouvelles mesures locales en matière d'égalité, mais aussi des innovations dans les rapports entre les groupes de défense des droits des femmes et les autorités locales et régionales. En France, la mise en place des politiques d'égalité s'est exprimée dans des formes territoriales innovantes dans les années 1995-2000 en lien avec la prospective territoriale (bureaux des temps, services, durabilité, participation) et se décline à présent de manière plus transversale depuis le regain d'intérêt pour la question du genre impulsé par le Ministère des Droits des Femmes. La mise en place d'une nécessaire « pédagogie du genre » en direction des acteurs locaux montre les résistances à l'opérationnalité de cette politique dans les stratégies présentes sur le territoire, et ce, non sans difficulté pour les territoires. Au Québec, la « 5^e orientation » gouvernementale sur les femmes dans le développement régional en 1997 ainsi que l'insertion d'une politique territoriale sur l'économie sociale portée par les groupes de femmes ont fait place à des mesures de transversalité gérées plus difficilement par des nouvelles institutions intermédiaires. La construction de l'inclusion des femmes, de la parité, des mesures articulant la non-discrimination au sein des territoires, de même que l'inclusion de la territorialité au sein de la question des femmes sont en effet en soit novateurs. Reste à comprendre et à comparer la nature et l'articulation des nouveaux mécanismes de gouvernance créés, les nouvelles dynamiques apparues, les nouveaux enjeux identifiés. Ils s'expriment dans des nouveaux agencements locaux entre porteurs des dispositifs territorialisés sur l'égalité, la société civile et les publics concernés.

Denyse CÔTÉ, Professeure titulaire et directrice de l'Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes (ORÉGAND), Université du Québec en Outaouais, Gatineau

Égalité et politiques publiques territorialisées au Québec de 1997 à 2013 : un nouveau modèle de gouvernance

Sophie LOUARGANT, Maître de conférences, Université Pierre Mendès France, Grenoble 2, UMR PACTE, Grenoble

L'approche de genre, un enjeu pour la prospective territoriale : exemple des agglomérations françaises

Anne-Laure CARRIER, Responsable égalité femmes-hommes/coopération décentralisée, La Métro-Grenobles Alpes métropole, Grenoble

Séance parallèle D-2

LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DES INNOVATIONS SOCIALES AUX SUDS

Abdourahmane NDIAYE, Docteur en économie, chercheur, UMR ADES/CNRS, Université Bordeaux 3

L'économie populaire solidaire. De la lutte contre la pauvreté à l'empowerment ?

L'économie sociale et solidaire (ESS) est à la fois une contribution aux alternatives au libéralisme (Merlant, Passet, Robin, 2003) et l'avènement d'une économie plurielle (Aznar et al., 1997). En créant des espaces dans lesquels le marchand n'est pas la seule dialectique, elle est devenue une composante incontournable des dynamiques économiques des territoires. L'ESS introduit des innovations sociales tendant à répondre aux exigences des sociétés postindustrielles (Bouchard, 2011).

L'approche de l'ESS ne considère pas les dynamiques sociales comme résidu de l'activité économique (Ndiaye, 2011). Bien au contraire, son paradigme considère l'activité économique comme un moyen permettant de réaliser un projet politique centré sur l'Homme et non un projet financier, un but lucratif. Reconsidérant même la notion de richesse, les tenants de l'ESS insistent sur le fossé grandissant entre richesses monétaires, richesses symboliques et bonheur, biens relationnels et liens sociaux (Gui, 1996 ; Granovetter, 2000 ; Fourel, 2001 ; Fall, Guèye, 2003 ; Viveret, 2003 ; Harribey et al., 2004).

L'économie sociale, née en Europe à la fin du XIXe siècle pour répondre aux maux sociaux et économiques de la révolution industrielle, se différencie de la nouvelle économie sociale (NES), apparue au début des années 1980. La NES se targue d'une plus grande adaptation aux nouveaux besoins sociaux. Économie solidaire au Nord et économie populaire solidaire (EPS) dans les pays en développement portent l'héritage des utopies pionnières du XIXe siècle (Ndiaye, Boutillier, 2011). À la différence de l'économie solidaire qui promeut des entreprises de capitaux, l'EPS se caractérise par des investissements en travail et des réseaux dans des petites entreprises ou des activités de production qui se limitent à la reproduction de ce même type d'entreprises (Corragio, 1991, 1998 ; Favreau, 2004 ; Sarria Icaza, Tiriba, 2006). L'approche de l'EPS a favorisé la création de nouvelles formes d'entreprises dans lesquelles travail et capital coopèrent sur un même pied d'égalité. Face à la crise persistante des appareils productifs, à la paupérisation croissante des ménages et à la faiblesse des réponses institutionnelles, les individus se saisissent de leur destin, selon le slogan « on ne développe pas, on se développe ». À l'image des derniers survivants qui ne veulent pas mourir sur place, ils n'attendent plus rien « d'en haut ». Ils ont décidé de tourner le dos à l'État en créant des structures à travers divers modes d'organisations « écosociales » (Ndione, 1994 ; Ndiaye, 2010). Mais, la multiplication des entreprises sociales

est-elle synonyme de réduction de la pauvreté ? Ou sont-elles toujours dans la survie ? Les entreprises sociales produisent-elles de l'empowerment ?

L'objet de cette communication est double. Dans un premier temps, il alimente une controverse sur l'appartenance de l'EPS, forme d'un entrepreneuriat social, dans le périmètre de l'ESS. Dans un second temps, on s'interroge sur la capacité de l'EPS à réduire la pauvreté et à produire de l'empowerment.

Denis, BLAMONT, Chercheur, UMR PACTE, Grenoble

Processus d'innovation sociale au Népal

Kirsten KOOP, Maître de conférences, UMR PACTE, Université Joseph Fourier, Grenoble

De l'innovation sociale pour quoi? Une approche ontologique.

Pause : 15h30 / 16h00

TABLE-RONDE

16h00/ 17h30

INNOVATIONS SOCIALES : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Pablo ANGULO, Directeur de programme, Innobasque, Bilbao

Innovation (Sociale) au Pays Basque: Innobasque comme projet de pays pour aider à la transition et/ou à promouvoir la transformation?

Fernando PIRES, Professeur, Université fédérale du Ceará, Fortaleza

Innovations sociales dans les activités productives basées sur un système communautaire intégré: le cas de General Sampaio-Ceará au Brésil

Pierre MORRISSETTE, Directeur général, Regroupement économique du Sud-Ouest (RESO), Montréal

Les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) du Québec : un modèle de gouvernance pour un développement intégré



COCKTAIL ET RÉCEPTION : 18h00

Lancement du livre « **L'innovation sociale** » aux Éditions ÉRÈS en présence des directeurs de l'ouvrage Juan-Luis Klein, Jean-Louis Laville et Frank Moulaert.

Cet ouvrage se présente comme une introduction à l'innovation sociale. Il permet de situer en quoi la dimension sociale de l'innovation vient renouveler l'approche de ce concept. Il explique pourquoi la thématique de l'innovation sociale est apparue dans la période de mutations contemporaines à travers une discussion théorique et montre l'importance pratique qu'elle peut revêtir en s'appuyant sur des exemples de territoires (Flandre et Québec) comme de secteur (services sociaux). Disponible en librairie dès le 28.11.2013.

MARDI 26 NOVEMBRE 2013

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

09h00/ 11h00

Frank, MOULAERT, Professeur en aménagement, président du Leuven Research Centre on Space and Society, KU Leuven

Garantir la qualité de l'espace dans l'aménagement du territoire: une approche néo-structurale

Pause : 11h00 / 11h30

SESSION 3 : SÉANCES PARALLÈLES

11h30/ 13h00

Séance parallèle A-3

LES BUREAUX DES TEMPS ET FORMULES APPARENTÉES

Diane-Gabrielle TREMBLAY, Professeure titulaire et Directrice de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux, École des sciences administratives de la Télé-université de l'Université du Québec

Politiques temporelles et politiques familiales sur les territoires; les principes et l'application au Québec

La communication commencera par une brève introduction aux politiques temporelles, bureaux/agences des temps et politiques familiales municipales, avant de présenter quelques éléments d'application au Québec. Le cas de l'Agence des temps de Charlevoix-Est sera présenté et situé dans le contexte des politiques familiales municipales québécoises, qui ont amené les municipalités du Québec à s'intéresser à la question familiale. Il s'agit ici d'un cas tout récent de rapprochement entre politique familiale et territoire, et le développement d'une agence des temps marque un pas de plus dans cette réflexion, mais surtout dans l'action en vue d'une intervention territoriale en matière familiale et, surtout, de conciliation emploi-famille.

En gros, les politiques temporelles ou agences des temps sont basées sur une approche de la vie quotidienne et ont pour objectifs: l'amélioration de la qualité de vie, l'égalité (sexes, âges, catégories sociales), la reconstitution du lien social, notamment par la requalification urbaine (Boulin, 2003), la conciliation et l'articulation des activités quotidiennes relevant de différentes sphères (travail/ famille / activités sociales, culturelles ou de loisirs/ vie citoyenne/ etc.). Les bureaux ou agences des temps ont été décrits ainsi et cela correspond assez bien à ce qui est observé dans le cas québécois dont nous traiterons: « *Il s'agit d'une structure, municipale ou fortement articulée à l'action de la collectivité territoriale, qui assure cette transversalité tout en étant à l'écoute des habitants, des utilisateurs du territoire, en même temps qu'elle les associe à la formulation des problèmes et des solutions* » (Boulin, Bonfiglioli et Mükenburger, 2009).

Dans le cas de Charlevoix, l'agence des temps a surtout pour but de : « *réorganiser les rythmes de la communauté (équilibre, cohérence) en plaçant la famille au centre des interventions* » (Guérin, CAMF, 2011). La démarche a commencé par une consultation de la population, qui a mis de l'avant les horaires de travail, des commerces, des activités de loisir et des services de garde parmi les principales difficultés temporelles vécues dans cette région, dont il faut préciser qu'il s'agit d'une zone rurale (et touristique) à environ une heure de la ville de Québec. Une fois la

consultation réalisée, la démarche s'est mise en route et les principaux axes d'intervention ont été les suivants : mobilisation des acteurs locaux ; soutien à la réalisation de projets concrets ; développement des connaissances sur le milieu ; communication et sensibilisation à la problématique de la conciliation emploi-famille et de ses dimensions temporelles ; représentation et participation à la dynamique locale ; et finalement suivi et évaluation du projet.

Notre communication se conclura sur un questionnement quant à la capacité des territoires à intervenir en matière de conciliation emploi-famille. Il ressort de notre évaluation que l'acteur territorial a un rôle important à jouer, à côté des entreprises-employeurs, et qu'il faut sans doute tenter d'arrimer les deux acteurs si l'on souhaite développer des politiques temporelles et de conciliation vraiment efficaces. En effet, l'exemple plus général des politiques familiales municipales au Québec a montré que l'acteur municipal/territorial a parfois de la difficulté à se saisir de l'objet « conciliation emploi-famille » car c'est là un enjeu nouveau pour lui (Darchen et Tremblay, 2009 ; Rochman et Tremblay, 2012, 2011, 2010) et de ce fait, plusieurs municipalités ont eu tendance à s'en tenir à leurs axes d'intervention traditionnels (loisirs, services, soins aux enfants et aux personnes âgées, transports, achats et même engagement dans la vie citoyenne). Le cas de Charlevoix Est présente un cas intéressant où l'on tente d'intervenir plus activement, et où les entreprises sont invitées à s'associer à la démarche. Tous ces cas (politiques familiale et agence des temps) permettent d'identifier les obstacles à une intervention territoriale en matière de conciliation emploi-famille, mais aussi de voir les avantages d'une intervention qui dépasse le cadre habituel de l'entreprise pour englober l'ensemble des dimensions pertinentes en matière de conciliation emploi-famille, ou plus largement vie professionnelle/vie familiale et personnelle.

Jean-Yves BOULIN, Chargé de recherche, IRISSO, Université Paris Dauphine, Paris

Les politiques temporelles en France et en Europe génératrices d'un milieu innovateur pour la qualité de vie et le développement durable

Initiées en Italie au début des années 1990's, les politiques temporelles ont ouvert un champ d'action nouveau fondé sur une nouvelle organisation des temps qui dépasse le seul ajustement fonctionnel de l'offre et de la demande en questionnant les modalités d'organisation et d'articulation des temps individuels et collectifs, ce qui suppose une prise en compte des mutations sociales et culturelles.

Ainsi les politiques temporelles qui se sont diffusées dans plusieurs pays européens ont ouvert un débat de société sur la construction d'une organisation spatio-temporelle pensée de façon participative qui renvoie à l'idée d'un présent partagé. Cette notion de présent partagé trouve son expression dans des actions qui transforment la vie quotidienne des habitants à travers un dialogue et une co-construction du présent de la ville.

Si des actions mises en œuvre dans des délais courts ont un sens pour les habitants et utilisateurs du territoire, l'ouverture d'un débat sur les temps de vie et l'articulation des systèmes d'horaires permet de nourrir d'une part la prise de conscience de l'importance des questions temporelles au regard de la vie quotidienne, d'autre part de stimuler l'action publique afin d'ouvrir de nouveaux chantiers sur des thèmes préoccupant les acteurs et habitants, dans la perspective d'un urbanisme temporel qui s'inscrive dans les préoccupations du développement durable.

Luc GWIAZDZINSKI, Maître de conférences, UMR PACTE, Université Joseph Fourier, Grenoble
Chrono-urbanisme : Une piste d'innovation ouverte pour la ville durable

La communication propose d'utiliser le levier des temps dans les processus de lecture et d'écriture de la ville durable et adaptable de l'après-Kyoto. La ressource temps peut composer avec les ressources spatiales et énergétiques pour faire émerger une nouvelle organisation urbaine, un chrono-urbanisme moins consommateur d'espace et d'énergie grâce notamment à l'intensification de l'occupation, à la polyvalence et à la modularité des espaces publics, des bâtiments et des quartiers et au déploiement de dispositifs temporaires. Au delà des premières expériences recensées, la réflexion sur la ville malléable est source de créativité et l'occasion de croiser localement les compétences d'urbanistes, scientifiques et artistes dans une logique d'innovation ouverte territorialisée.

Séance parallèle B-3

MÉTROPOLE, INNOVATION, CONFLITS ET CONTROVERSES

Olivier SOUBEYRAN, Professeur, UMR PACTE, Université Joseph Fourier, Grenoble
Changement climatique et Métropole: doit-on résister au devoir de résilience?

Catherine TRUELLE, Professeure, Chaire de recherche du Canada sur les conflits socioterritoriaux et la gouvernance locale, Université du Québec à Montréal, Montréal
Gouvernance des grands projets urbains à Montréal : que nous révèlent les conflits?

Les grands projets urbains (GPU) sont une forme d'intervention étatique destinée à augmenter les avantages comparatifs d'une région vis-à-vis la concurrence internationale dans le but d'attirer d'importants capitaux et investissements nationaux et internationaux. Ces projets d'aménagement font intervenir une coordination de plus en plus grande entre les actions des différents acteurs économiques, institutionnels et sociaux ainsi qu'entre différentes échelles institutionnelles et territoriales - du local au global. En outre, les processus de prise de décision liés aux GPU sont fortement influencés par les capitaux privés. Enfin, de bien des manières, ces grands projets urbains entraînent une modification importante de l'action collective conflictuelle dans la ville car ils ont d'importantes conséquences socio-spatiales qui touchent particulièrement les couches de population les plus pauvres.

La Ville de Montréal a mis en place plusieurs grands projets visant à attirer des capitaux étrangers, à accroître sa visibilité régionale, nationale et internationale et à construire des infrastructures reliées à l'exploitation de ces avantages comparatifs dans le contexte de la concurrence multi et trans-scalaire. S'attachant à l'étude de l'activité conflictuelle liée à la mise en place de deux mégaprojets à Montréal au cours de la dernière décennie, notre recherche analyse les processus décisionnels ainsi que l'évolution des conflits urbains qui sont survenus autour de ces deux GPU.

Cordula KROPP, Professeure en sciences sociales, titulaire de la Chaire 'Social Innovation and Futures Studies', Université des sciences appliquées de Munich, Munich
Le changement climatique comme moyen de repenser la résilience des collectivités locales dans les Alpes

La communication met l'accent sur les actions proactives développées par quelques collectivités alpines pour mieux s'adapter aux risques liés au changement climatique. Elle part d'un paradoxe : D'une part, le changement climatique semble accentuer la vulnérabilité des villages dans les Alpes. D'autre part, il y a des endroits qui semblent utiliser la menace climatique et ses conséquences potentielles comme levier pour réinventer la collectivité locale, ses visions et ses adaptations dans le territoire. La présentation explore les innovations sociales en réaction au changement climatique à l'échelle locale, leurs historiques typiques et leur contribution au développement durable.

Séance parallèle C-3

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET COHÉSION SOCIALE

Juan-Luis KLEIN, Professeur titulaire de géographie et directeur du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Université du Québec à Montréal, Montréal

Développement communautaire et cohésion socio-territoriale

Bernard PECQUEUR, Professeur de géographie, UMR PACTE, Université Joseph Fourier, Grenoble

Développement territorial et construction de la société : des synergies inédites

Pierre MORRISSETTE, Directeur général, Regroupement économique du Sud-ouest (RESO), Montréal

Développement local intégré au Québec: pratiques de gouvernance collaborative et inclusive pour une économie sociale territoriale

Séance parallèle D-3

NOUVELLES EXPERIMENTATIONS : DES FABLABS AUX LABORATOIRES RURAUX

Nicolas BUCLET, Professeur, Directeur UMR-PACTE, Université Pierre Mendès France, Grenoble

L'émergence d'une économie de la connaissance favorable à un développement local contextualisé

Jacques CAILLOUETTE, Professeur, CRISES, Université de Sherbrooke, Sherbrooke

Les ateliers de savoirs partagés de Saint-Camille au Québec: la co-construction d'un espace articulé de formation, de recherche et d'avancement des pratiques.

Au Québec, depuis août 2012, appuyé pour deux ans par le Ministère de l'éducation, des loisirs et des sports (MELS), le P'tit Bonheur de Saint-Camille, en collaboration avec le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et le Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM, mène un projet de formation pour les acteurs du développement de la communauté de Saint-Camille. Ce projet, se déployant au sein même de la communauté locale de Saint-Camille, crée un espace d'innovations. Il croise dans une même pratique des rationalités opérant habituellement de manière séparée. Dans un même espace, nous retrouvons imbriquées des activités de formation, de recherche et d'avancement des pratiques d'action locale. La communication visera à décrire le processus de construction de cet espace hétérogène et à analyser comment le mélange des genres qu'on y retrouve favorise l'innovation; et ce, tant pour les finalités de la recherche et de la formation que pour celles de l'avancement des pratiques.

Jean CORNELOUP, Maître de conférences (HDR), UMR-PACTE, Université de Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

Sentiers de l'imaginaire: Laboratoire d'innovation culturelle en milieu rural

Déjeuner : 13h00 / 14h00

14h00/15h30

Séance parallèle A-4

GOUVERNANCE ET ACTEURS LOCAUX DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE

Paul-André LAPOINTE, Professeur au Département des relations industrielles, CRISES, Université Laval, Québec

Financiarisation et développement local, deux logiques incompatibles

Portés par des acteurs différents et porteurs de projets différents, la financiarisation des entreprises et le développement local des communautés représentent des logiques difficilement conciliables. Caractérisée par une domination de la finance et par la prépondérance d'une approche sectorielle, la financiarisation accentue les traits du modèle industriel antérieur et contribue à la dévitalisation des communautés : propriété et centre de décision extérieurs et captation de la plus grande part de la valeur ajoutée par les financiers et les hauts dirigeants. À l'opposé, le développement local s'appuie sur un projet industriel pour et par la communauté qui habite le territoire concerné.

Franck GIAZZI, Maître de conférences en géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble

Problèmes actuels de la forêt française

Séance parallèle B-4

VIOLENCE DANS LES QUARTIERS : DES RÉPONSES INNOVANTES

Claske DJKEMA, Co-directrice, Modus Operandi, enseignante, Grenoble École de Management, Grenoble et **Kirsten KOOP**, maître de conférences en géographie, UMR PACTE, Université Joseph Fourier, Grenoble

Violence sans conflit? Quelle pertinence des outils d'analyse et de transformation de conflit dans le contexte de violences urbaines à Villeneuve, Grenoble?

Nargess MUSTAPHA, Porte-parole, Montréal-Nord Républik, Montréal

Violences urbaines : Les expériences au sein du mouvement Montréal-Nord Républik

Séance parallèle C-4

ACTEURS DES POLITIQUES LOCALES POUR L'INNOVATION : SOCIÉTÉ CIVILE ET DÉMOCRATIE LOCALE

Caroline PATSIAS, Professeure, Science politique, CRISES, UQAM, Montréal

Les citoyens parlent-ils encore politique dans les instances politiques locales ? L'exemple de comités de citoyens montréalais

Youssef SADIK, Professeur, Université Mohammed V, Rabat

Les mobilisations des notables dans les élections communales au Maroc

Séance parallèle D-4

LIVING LAB, INNOVATION ET ENTREPRENARIAT SOCIAL

Bernard PECQUEUR, Professeur, UMR PACTE, Université Joseph Fourier, Grenoble

Living Labs et innovation sociale : une introduction

Claude JANIN, Chercheur associé, UMR PACTE, Université de Grenoble

Une étude comparative des différents types de Living Labs

Fabien HAREL, Directeur du comité d'expansion des Hautes Alpes et **Raphaël BESSON**, Post-doctorant, UMR PACTE, Université de Grenoble

Les Living Labs : quelle actualité en France?

Pause: 15h30 / 16h00

SYNTHÈSE ET REMERCIEMENTS

16h00 / 17h30

Bernard PECQUEUR et **Juan-Luis KLEIN**

Les innovations sociales en milieu local : quelques apprentissages

Mot de la fin

Références bibliographiques:

- Aznar G., Caillé A., Laville J.-L., Robin J., Sue R. 1997. *Vers une économie plurielle. Un travail, une activité, un revenu pour tous*, Paris, Syros.
- Bouchard M.J. 2011. « L'innovation sociale en économie sociale », Bouchard M.J. (dir.) *L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Presses de l'Université du Québec, p. 1-20.
- Corragio J.L. 1991. *Ciudades sin rumbo*, Cuidad.
- Corragio, J.L. 1998. *Economía urbana : la perspectiva popular*, Ediciones Propesta.
- Darchen, S. et D.-G. Tremblay (2009). L'intervention de l'acteur municipal au Québec : l'étude de cinq politiques familiales au Québec. Dans Barrère-Maurisson, M.-A. et D.-G. Tremblay (2009). *Concilier travail et famille. Le rôle des acteurs. Québec-France*. Québec : Presses de l'université du Québec. 456 p. pp. 409-431.
- Fall A.S., Guèye C. 2003. « Derem ak ngerem : le franc, la grâce et la reconnaissance », *Revue du MAUSS, L'alteréconomie. Quelle autre mondialisation ? (fin)* », n° 21, p. 97-112.
- Favreau L. 2004. « Qu'est ce que l'économie informelle, l'économie populaire et l'économie sociale et solidaire ? », consultable sur : <http://www4.uqo.ca/observer/EconSoc/NotionES/EconPopulaire.htm>.
- Fourel C. 2001. « Le goût des autres et le capital social : les enjeux de la nouvelle économie sociale », Fourel C., (dir.), *La nouvelle économie sociale. Efficacité, Solidarité et Démocratie*, Alternatives Économiques & Syros, p. 11-25.
- Granovetter M. 2000. *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Desclée De Brouwer.
- Guérin, D. (2011). L'agence des temps de Charlevoix-Est. Présentation au séminaire organisé par l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux. Têluq, Montréal, le 31 mars 2011.
- Gui B. 1996. « On "relational goods": strategic implications of investment in relationships », *International Journal of Social Economics*, Vol. 23, n° 10/11, p. 260-278.
- Harribey J.M. et al. (2004). *Le développement a-t-il un avenir ? Pour une économie solidaire et économe*, ATTAC & Mille et une nuits.
- Jepperson, Ronald L. (1991). « Institutions, institutional effects, and institutionalism », dans Powell, Walter W. et Paul J. DiMaggio (dir.), *The new institutionalism in organizational analysis*, Chicago, University of Chicago Press, Chapitre 6, p. 143-163.
- Lawrence, Thomas B. et Roy Suddaby (2006). « Institutions and Institutional Work », dans Clegg, Stewart R., Cynthia Hardy, Thomas B. Lawrence et Walter R. Nord (dir.), *The SAGE Handbook of Organization Studies*, 2e éd, London, SAGE Publications, p. 215-254.
- Merlant P., Passet R., Robin J. (dir.) 2003. *Sortir de l'économisme. Une alternative au capitalisme néolibéral*, Les éditions de l'Atelier.
- Ndiaye A. 2010. « Économie solidaire et démocratie participative locale », *Marché et Organisations, Économie solidaire, nouvelles trajectoires d'innovation sociale*, coordonné par Boutillier S. & Allemand S. n° 11, p. 73-92.

- Ndiaye A. 2011. « Économie sociale et solidaire et dynamiques des territoires », Ndiaye A. (dir.) *Économie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires*, L'Harmattan, coll. Animation et Territoires, p. 15-29.
- Ndiaye A., Boutillier S. 2011. « De l'économie sociale à l'économie populaire solidaire via l'économie solidaire. Quelles leçons tirer du *social business* ? », Ndiaye A. (dir.) *Économie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires*, L'Harmattan, coll. Animation et Territoires, p. 83-106.
- Ndione E.S. 1994. *L'économie urbaine en Afrique. Le don et le recours*, Karthala-Enda Graf Sahel.
- Sarría Icaza A.M., Tiriba L. 2006. « Économie populaire », Laville J.L., Cattani A.D., (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Gallimard, collection Folio Actuel, p. 259-268.
- Viveret P. 2003. *Reconsidérer la richesse*, Éditions de l'Aube.
- Rochman, J. et D.-G.Tremblay (2013). Conciliation emploi-famille, politiques temporelles et bureaux des temps : défis et potentiels. *Gestion* (HEC Montréal). Janvier 2013
- Rochman, J. et D.-G. Tremblay (2012). Politiques temporelles et bureaux des temps : les enjeux pour le développement local. *Revue canadienne de sciences régionales* Vol. 34, no 1. Pp. 9 à 18.
- Rochman, J. et D.-G.Tremblay (2012). Politiques familiales municipales : L'émergence de nouvelles formes de gouvernance locale? dans *Politique et société*. Vol. 31, no 1. Pp. 3-46
- Rochman, J. et D.-G. Tremblay (2011). Politiques familiales municipales (PFM) au Québec : une politique locale pour faire face aux enjeux de développement? *Politiques et management publics*. Vo.. 28, no 4 ,pp. 399-439.
- Rochman, J., & Tremblay, D.-G. (2011). Les services et le programme « ville amie des aînés » au Québec. *Gérontologie et Société* (France). n° 135, janvier 2011. pp 285-339.
- Rochman, J. et D.-G.Tremblay (2011). Le programme « ville amie des aînés » au Québec : Une politique publique innovante en contexte de vieillissement ? (Résumé de recherche) Dans *Regards sur le travail*. No sous la direction de Dalil Maschino. Québec : Ministère du travail. Avril 2011.
- Rochman, J. et D.-G. Tremblay (2010). *Rapports sur les bureaux des temps*. Note de recherche de l'ARUC-GATS. www.telug.ca/aruc-gats.
- Rochman, J. et D.-G. Tremblay (2010). *Politiques familiales municipales (PFM) et développement local; Les PFM comme outil de soutien aux stratégies locales au Québec*. Note de recherche no 2010-6 de la l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux. Montréal : ARUC-GATS. www.telug.uqam.ca/aruc-gats
- Scott, W. Richard (2001). *Institutions and Organizations*, 2e éd., Thousand Oaks London, Sage Publications, coll. Foundations for Organizational Science, 255 p.
- Tremblay, D.-G. (2012). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*.(3^e édition) Québec : Presses de l'Université du Québec